

**Direction : Démocratie locale et développement social des Quartiers, Lutte contre les discriminations et droit des femmes.**

**Démocratie locale et développement social des quartiers**

**REF : DDLPV2011036**

**OBJET : Centre social quartiers Vallès-La Frette et Robespierre-Cochennec-Péri : signature de la convention d'objectifs et de financement relative à l'agrément du centre social, ouverture du lieu d'accueil parents-enfants, aides à l'investissement de la CAF pour les travaux d'aménagement de la salle Cochennec, adhésion à la Fédération départementale des centres sociaux, et dénomination du centre social**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé,

Vu la délibération n°298 du 27 novembre 2008 adoptant le projet de création d'un centre social multi-sites et autorisant le maire à solliciter un agrément auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de la Seine Saint Denis ;

Vu la délibération n°057 du 26 mars 2009 approuvant le projet de marche, le bilan global prévisionnel, le plan de financement, la sollicitation de la Caisse d'Allocation Familiale et le dépôt du permis de construire.

Vu la délibération n°326 du 17 décembre 2009 approuvant la convention d'aide financière à l'investissement et la convention de prestation de service « centre social » ;

Vu le budget communal ;

Considérant, l'importance que reflète pour la ville le projet de centre social multi-sites sur les quartiers Vallès-La Frette et Robespierre Cochennec-Péri, en termes de lien social et de vivre ensemble ;

A l'unanimité,

**DELIBERE :**

**AUTORISE** le maire, à signer la Convention d'objectifs et de financement n°10-323 relative à l'agrément du centre social avec la Caisse d'Allocations familiale de la Seine Saint Denis.

**AUTORISE** le maire à constituer un dossier de demande d'ouverture de droits de prestation de service pour la création du Lieu d'accueil Parents-enfants auprès de la CAF et à signer les documents nécessaires.

**AUTORISE** le maire à constituer un dossier en vue de percevoir les aides à l'investissement de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis, pour les travaux d'aménagement de la salle Cochenec, composante du centre social, et à signer les documents nécessaires.

**ADHERE** à la fédération des Centres Sociaux de Seine-Saint-Denis pour un montant de 480€ en 2011.

**DECIDE** de nommer le centre social multi-sites « Maison pour tous Bertly Albrecht ».

Reçu en Préfecture le : 25.02.2011

Publié le : 18.02.2011

Certifié exécutoire le : 25.02.2011

le Maire

Jacques SALVATOR